

Conseiller(ère) d'Education Populaire et de Jeunesse (CEPJ)

Ref : 2023-1411385

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Vice-Rectorat de Wallis-et-Futuna

Vice-rectorat de Wallis et Futuna

Domaine : Animation, jeunesse et sports

Date limite de candidature : 09/01/2024

Nature de l'emploi		Expérience souhaitée	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A (cadre)	Non renseigné	Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Activités principales à Wallis et Futuna (collectivité d'Outre-Mer) : missions techniques et pédagogiques Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative, décrites ci-dessous :

- Contribuer à la mise en œuvre et à l'expertise des politiques publiques et territoriales,
- Contribution au développement de l'engagement des jeunes, à leur autonomie et à leur mobilité, par le conseil et l'expertise,
- Élaboration des partenariats avec les différents acteurs des politiques de jeunesse sur les territoires à partir des diagnostics territoriaux, recueil et synthèse de données en matière de jeunesse,
- Accompagnement et soutien des associations de jeunesse et des collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs activités au profit des jeunes,

- Contribution technique et pédagogique à la qualité éducative des loisirs collectifs et à la protection des mineurs,
- Développement de l'information des jeunes et de la communication en matière de jeunesse,
- Développement de l'accès du plus grand nombre à l'éducation non formelle et à l'apprentissage de la démocratie,
- Instruction des demandes d'agrément « service civique » et suivi des associations agréées,
- Accompagnement des publics jeunes et adultes dans la construction de projets individuels ou collectifs par une démarche d'éducation populaire,
- Expérimentation et développement des modalités et des outils d'intervention innovants,
- Contribution à la qualification des acteurs dans les champs professionnels et non professionnels des activités éducatives de jeunesse,
- Valorisation et transmission des connaissances et des pratiques professionnelles,
- Assurer des missions de formation à la gestion associative,
- Participer, dans le cadre de leurs missions techniques et pédagogiques, à l'évaluation, à l'amélioration de la qualité éducative et à la sécurisation des pratiques éducatives et de formation.

Activités professionnelles : Horaires atypiques à amplitude variable (en soirée, week-end ou jours fériés), nombreux déplacements sur Wallis et sur Futuna (déplacements inter-iles à la semaine)

Profil recherché

Connaissances, savoirs :

- Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné,
- Enjeux, acteurs, méthodes et procédures en matière de politiques de jeunesse,
- Cadre législatif et réglementaire,
- Environnement humain, économique et social,
- Aspects interministériels des politiques de jeunesse,
- Dimension éducative des politiques de jeunesse,
- Capacité à s'approprier la dynamique territoriale JEPVA d'une Collectivité d'Outre-Mer à Wallis et Futuna.
- Management : Pratique
- Organisation : Expert
- Conduite de projets : Maîtrise
- Négociation : Maîtrise
- Politiques sectorielles jeunesse et sports : Expert

Compétences attendues

Savoir-faire :

- Créer et animer un réseau,
- Conduire un projet,
- Mettre en œuvre une démarche d'ingénierie sociale,
- Réaliser un diagnostic / une analyse,
- Proposer des stratégies d'action et d'intervention,
- Travailler en partenariat.

Travailler en équipe : Expert

Capacité de synthèse : Expert

Capacité d'analyse : Maîtrise

Animation d'équipe : Expert

Expression écrite : Maîtrise

Expression orale : Maîtrise

Techniques spécifiques : Maîtrise

Savoir-être :

- Avoir le sens du service public,
- Avoir l'esprit critique et d'initiative,
- Travailler en équipe,
- Capacité à vivre un isolement insulaire.

Sens des relations humaines : Expert

Capacités d'adaptation : Maîtrise

Autonomie : Expert

Rigueur dans l'exécution des tâches : Maîtrise

Capacité d'initiative : Maîtrise

Réactivité : Maîtrise

Éléments de candidature

Personne à contacter

rh@ac-wf.wf

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Le dossier de candidature devra être transmis par voie hiérarchique avant le 09/01/2024.

Celui-ci devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae,
- une copie d'une pièce d'identité
- une lettre de motivation,
- le dernier compte-rendu d'entretien professionnel

Poste vacant au 01/03/24 et ouvert uniquement aux TITULAIRES

Personnes à contacter :

Bruno TESSIER – Inspecteur de la Jeunesse et des Sports - Directeur du Service Territorial de la Jeunesse et des Sports – (+681) 72 21 88 (UTC +12) – directeur@stjs.wf

Denise LIKAFIA - Cheffe du service des ressources humaines - +681 72 28 28 (UTC +12) - rh@ac-wf.wf

Conditions particulières d'exercice

La loi organique n°61-814 du 29 juillet 1961 modifiée conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de Territoire d'Outre-Mer, reconnaît l'existence à Wallis et Futuna d'une organisation institutionnelle singulière au sein de la République. C'est ainsi que découlent de la loi statutaire de nombreuses spécificités telles que notamment : la reconnaissance de la Coutume, l'enseignement primaire concédé à la mission catholique, l'absence de communes.

Ces spécificités constituent des différences notables, au demeurant reconnues au plan du droit par l'article 74 de la Constitution, par rapport au droit commun.

Les candidats à un poste dans le Territoire des îles Wallis et Futuna doivent en être conscients, car cela suppose une ouverture d'esprit et une capacité d'adaptation réelles.

Le territoire est petit et peu peuplé :

- Wallis : 75.42 km² – environ 8 000 habitants
- Futuna (sans Alofi) : 46.28 km² – environ 3 000 habitants

Statut du poste

Vacant à partir du 01/03/2024

Métier de référence

Conseillère / Conseiller jeunesse et développement de l'engagement et de la vie associative

Qui sommes nous ?

Le vice-rectorat de Wallis et Futuna regroupe les missions d'un rectorat et d'une inspection académique.

Il a par ailleurs en charges les constructions, l'entretien, l'équipement et le bon fonctionnement des établissements scolaires du second degré, dont la charge et la responsabilité incombent entièrement à l'Etat.

La personne retenue sera affectée au Service Territorial de la Jeunesse et des Sports sous la responsabilité directe du chef de service.

Le STJS remplit à la fois les missions d'une « ex-DDJS » et celles d'une collectivité (politiques territoriales, entretien des équipements).

Organisation du service :

- Pôle de direction
- Pôle administratif
- Pôle animation
- Pôle entretien
- Pôle développement

Composition du service :

- 1 chef de service – IJS
- 3 agents d'État de catégorie A
- 28 agents territoriaux

Localisation multi-sites :

- 1 site principal à Wallis – pôle administratif, direction et pôle sportif (mini-creps) – 24 agents
- 1 antenne à Futuna – bureaux – 8 agents dont un agent d'Etat de catégorie A (chef d'antenne)